

08988

LA REDACTION DU PRESENT DOCUMENT FAIT SUITE A UN TRAVAIL  
DE CENTRALISATION DE L'INFORMATION EXISTANTE SUR "L'APRES-  
BARRAGE" ET L'EMPLOI. CETTE CENTRALISATION A ETE EFFECTUEE A  
ETRE EFFECTUEE :

- D'UNE PART SOUS FORME DOCUMENTAIRE
- D'AUTRE PART PAR UNE VISITE DE TRAVAIL A SAINT-LOUIS.

CE RAPPORT EN EST LA PREMIERE SYNTHESE.



08988

SOMMAIRE

INTRODUCTION

- Une étude qui vient à son heure
- la notion de l'Emploi
- le développement du tissu économique
- l'attention que requiert l'Emploi.



I. - LA REALITE ET LES BARRAGES

1.1. La situation actuelle

- 1.1.1. L'agriculture
- 1.1.2. La pêche
- 1.1.3. L'artisanat, les PME et l'industrie
- 1.1.4. Le commerce local

1.2. La période des barrages

- 1.2.1. La construction du barrage de Diama
- 1.2.2. L'après barrage
  - le désengagement
  - la mise en valeur des terres.

1.3. Les obstacles à la création d'emploi

II. - LES PERSPECTIVES DE L'EMPLOI

- 2.1. - Les nouvelles activités et l'emploi.

.../...

2.2. La rationalisation des secteurs existants

2.3. Le développement des relations entre secteurs.

III. - ELEMENTS DE STRATEGIE POUR L'EMPLOI DANS L'APRES-BARRAGE

3.1. Stratégie de création d'emploi

3.2. Programme d'activités

3.3. Plan d'action immédiat.

## I N T R O D U C T I O N

### - Une étude qui vient à son heure

La popularité du thème de "l'Après-Barrage" n'est plus à démontrer aujourd'hui. Elle engendre de ce fait bien d'illusions et d'idées reçues provenant en grande partie d'informations transmises par les mass-médiats sur le sujet. Ces dernières ont surtout et largement fait écho des possibilités à terme qu'offriraient les barrages de Diama et de **Manantali**. Il s'agit notamment de :

- l'irrigation de 375 000 ha dont 240 000 au Sénégal.
- la réhabilitation de la vallée, le remplissage du Lac de Guiers.
- la production annuelle de 800 gigawatts garantie
- la navigabilité du fleuve, de Kayes à Saint-Louis.

Devant de telles projections, il est aisé de faire le rapprochement avec le fourmillement d'activités économiques qu'entraînerait de façon directe ou indirecte la réalisation et la mise en service de tels barrages. Parallèlement, le désengagement de la S.A.E.D., de plus en plus d'actualité, de plusieurs de ses fonctions, laisse à prévoir le développement de nombreuses compétences privées dans la région. En incluant la poussée démographique locale et l'attraction humaine attendue des barrages, le tableau ainsi dépeint ne peut que faire ressortir de belles perspectives en matière d'emploi dans le cadre de l'Après-Barrage. Cependant, de telles attentes sont-elles fondées ? L'Après-Barrage tient-elle ses promesses en matière d'emploi ? Telle est la question. Il serait difficile d'y répondre en l'absence d'études précises.

Force est de constater qu'il n'existe aucune étude sur l'après-barrage qui traite spécifiquement de l'Emploi, tout au plus peut-on trouver des articles de presse, des communications et des études générales ainsi que des discours, ces matériaux ne contiennent que des allusions lointaines aux problèmes de l'emploi.

Cette étude vient donc à son heure pour jeter quelque lumière sur l'Après-Barrage sous l'angle de l'emploi.

### - La notion d'emploi

L'Après-Barrage verra fleurir beaucoup d'activités mais combien d'emplois ? Car ces deux choses sont tout à fait différentes même si on les confond d'ordinaire !

Toute activité ne mène pas par ce fait même, à la création d'emploi, de même que tout actif ne possède pas nécessairement un emploi comme c'est le cas dans l'agriculture et dans les travaux agricoles.

.../...

La confusion courante entre activité et emploi est un obstacle quand il s'agit de définir une politique apte à créer des emplois, ou le cas échéant lorsqu'il s'agit d'en préserver. Il n'est qu'à voir, pour s'en persuader, la très grande faiblesse des emplois agricoles par rapport au nombre total des actifs agricoles en général et par rapport au nombre total des actifs agricoles effectivement occupés en particulier.

#### Le Développement du Tissu Economique

En principe, dans l'activité d'une unité de production donnée agricole, industrielle ou autre, l'emploi créé correspond à un ou plusieurs postes de travail supplémentaires que le surplus <sup>issu</sup> du dynamisme de l'entreprise permet de concrétiser par le paiement de salaire et l'acquittement des charges.

Dans le cas contraire, nous avons une pléthore de bras. Elle souligne d'une part la faiblesse de productivité de l'exploitation obligée de recouvrir à un excédent de force de travail, mais d'autre part, cette faiblesse de production empêche l'élargissement de la production et de ses conditions donc bloque la possibilité d'apparition et de postes de travail et de la valeur ajoutée susceptible de faire de ces postes de travail des emplois au sens indiqué plus haut.

En s'écartant de la création d'emplois réels, on arrive d'ordinaire à faire un "doping" des relations économiques et de l'activité productive, partant, si l'on fait ainsi germer des emplois ex nihilo, leur caractère artificiel n'en est que plus retentissant quand vient la phase classique, désormais chez nous, des grandes opérations de rectification une main-d'oeuvre artificiellement entretenue par une valeur ajoutée étrangère ou extérieure au secteur en question est jetée à la rue.

Si par contre une création d'emploi correspond au dynamisme interne d'une entreprise ou d'un service, la qualification du poste de travail ouvre la voie à la formation de la main-d'oeuvre nécessaire, ce qui en retour influe sur la productivité et le rendement ouvrant ainsi de nouvelles perspectives à la production et aux échanges dans le secteur d'origine, sans compter l'effet d'entraînement sur les autres secteurs.

#### L'attention que requiert l'emploi

La question de l'emploi requiert une stratégie adaptée tenant compte de nos réalités en la matière c'est-à-dire la confusion commune entre les notions indiquées plus haut qu'il s'agit de lever pour atteindre les objectifs nationaux en matière d'emploi, et les objectifs dans l'après-barrage ; il est prudent d'asseoir une politique orientée vers l'élévation des rendements et de la productivité ce qui nécessite une formation et une qualification élevées <sup>de</sup> la main-d'oeuvre employée des entreprises compétitives capables de soutenir un niveau d'emploi appréciable.

Si l'emploi était laissé à son caractère aveugle voire occulte du moment, il en résulterait une gestion de nos retards en ce domaine ce qui générerait considérablement les créations d'emploi nécessaires pour absorber une main-d'oeuvre nationale qualifiée mais qui ne trouve pas à s'employer.

Pour s'orienter vers une maîtrise de l'emploi et des problèmes de l'emploi c'est-à-dire aller vers une administration de l'emploi au plan national ainsi qu'à celui de l'après-barrage ; il convient d'affranchir notre stratégie des banalités d'usages en matière de création d'emploi qui ne font qu'occuper la main-d'oeuvre alors qu'il s'agit de lui trouver des emplois durables.

La création d'emploi doit exprimer un pas en avant dans le développement du tissu économique lui-même et nullement une création artificielle sans lendemain.

## I. - LA REALITE ET LES BARRAGES

L'après-barrage combine deux réalités distinctes mêmes si leur liaison est évidente. Nous avons d'une part les activités qui existaient avant les barrages, et d'autre part les activités nouvelles résultant de l'après-barrage ou qui sont en voie de l'être. Les questions nouvelles n'estompent pas les vieux problèmes de la vallée et du Delta elles ne font que tenter de leur donner une solution, d'où la nécessité de les distinguer pour mieux les étudier.

En outre il convient de différencier les phases dans l'après-barrage d'un point de vue chronologique, l'aménagement se fait à partir du Delta vers la vallée de façon progressive.

L'étude pratique ne concerne dans un premier temps que le Delta.

### I. LA SITUATION ACTUELLE

#### I.1.1. L'agriculture et l'emploi

Si l'on considère la situation de l'agriculture, il est aisé d'établir que ce secteur retient la plus grande partie de la population active de la Rive gauche, mais paradoxalement, c'est là que le nombre d'emplois réels est sans doute le plus faible, pour bien voir ce phénomène, il convient toutefois d'avoir à l'esprit la différence mentionnée précédemment entre emploi et occupation, ou entre emploi et activité en général. La stratégie paysanne visant essentiellement la sécurité alimentaire, freine toute ambition de commercialisation de la production, dont la valeur ajoutée dégagée serait utilisée à l'élargissement des bases de la production, la spécialisation et l'individualisation des opérations agricoles, ce qui appellerait une création d'emplois. Une telle stratégie con-

duit à occuper une main-d'oeuvre non qualifiée, au niveau des différents systèmes de culture et d'élevage, dans des activités agricoles de rapport faible et de productivité peu élevée. Contrairement à toute attente, les systèmes de culture irrigués n'en constituent pas une exception. En effet, pour tous les y types de systèmes de culture irrigués rencontrés dans la région, il convient de signaler la faiblesse des revenus par rapport aux autres sources de revenus de l'unité de production paysanne. Cette faiblesse est notoire dans les petits périmètres de la Moyenne et Haute vallée marquée par une très faible productivité du travail et des résultats monétaires bruts dérisoires voire nuls. Cette situation entraîne de surcroît, le paysan à orienter la ressource humaine disponible (familiale ou salariée) vers les activités non agricoles, plus productives et plus rémunératrices, que son unité de production. Rendons nous donc à l'évidence, l'actuelle stratégie en matière de développement agricole, de par la précarité des revenus qu'elle procure aux paysans, l'insuffisance de formation et de qualification des actifs agricoles ne contribue point à la création d'emploi. Dans le contexte régional, cette situation a entraîné la SAED à assurer la plupart des fonctions de production au niveau du paysan, le résultat étant la présence, au sein des périmètres irrigués, d'un important personnel (qualifié ou non) assurant les différentes prestations de service souvent gratuites ou sous facturées. Il en est issu un alourdissement des structures de la SAED et de ses coûts d'intervention, dont les importants déficits ne pourront être supportés indéfiniment dans le contexte économique actuel.

- Blocage au niveau paysannal en matière de création d'emplois compte tenu de la faible productivité de la culture irriguée et, coût important et non tolérable à terme des emplois SAED nécessaires pour promouvoir la culture irriguée sont donc les caractéristiques essentielles de la situation de l'agriculture sous l'angle de l'emploi.

#### 1.1.2. La pêche

Les perspectives d'emploi sont faibles voire inexistantes dans l'activité de pêche proprement dite si l'on excepte la logistique en matière de réparation des moteurs ou l'approvisionnement en carburant et en matériel de pêche. On ne peut en dire autant des énormes possibilités d'activités et d'emploi liées à la transformation des produits de la mer. Pourtant la pêche et l'organisation du marché local des produits de la mer constituent l'exemple typique de la ruine des potentialités existantes. Du fait de la faiblesse des capacités du marché local et régional, 9/10 du poisson est acheminé vers l'intérieur par les commerçants tandis que l'action de transformation artisanale ou industrielle est effectuée dans la région de Dakar, seule région à posséder les infrastructures et les marchés qui font défaut à la région du Fleuve.

Cette exportation du produit du cru, si elle permet de réaliser des bénéfices commerciaux n'en sappe pas moins les possibilités de création d'unités de transformation sur place qui pourraient employer et occuper une main-d'oeuvre, féminine notamment, nombreuse, mais qui est cantonnée aux opérations de salage - séchage de poisson sans avoir de possibilités d'accéder aux circuits de distribution à l'intérieur du Sénégal et en Afrique. Une main-d'oeuvre pléthorique est ainsi "occupée" par les opérations modestes et de portée faible qui ne génèrent pratiquement aucun emploi stable ou durable, cette main-d'oeuvre dont les perspectives d'emploi sont liées à une exploitation industrielle des produits locaux demeure à la disposition d'intermédiaires qui dépendent à leur tour de commanditaires dakarois ou africains dont ils sous-traitent les affaires.

Si les commandes irrégulières constituent un appoint recherché par des centaines de femmes, l'existence de cet énorme réservoir de main-d'oeuvre peu exigeante souligne le sous-emploi de la population active adulte féminine dans les activités liées à la transformation des produits de la mer.

La coopérative des femmes de Guet Ndar traite un poisson qu'elle ne peut commercialiser faute de marché. Elle se recycle dans la glace alimentaire. Quant à la conservation de ces produits, la mise en place du complexe SOFRINORD, qui a cessé toute activité à ce jour, a constitué un choix tendant à relever le défi par une chaîne de froid performante mais coûteuse à cause de prestations jugées élevées par les utilisateurs ; à quoi il convient d'ajouter les méfiances et les suspicions des pêcheurs vis à vis d'irrégularités dans les conditions de réception et de restitution des tonnages confiés. La fermeture de SOFRINORD gêne les conditions déjà précaires de conservation d'une production quotidienne trop élevée pour la consommation et les besoins des mareyeurs renforçant par la-même le sous emploi dans ce secteur.

La commercialisation, la distribution et le mareyage effectuent des prélèvements de valeur ajoutée des produits de la Mer sans pour autant permettre une réutilisation des bénéfices vers des industries de transformation sur place. La nature même de cette activité de négoce ainsi que les opérations et travaux peu qualifiés consistant à recueillir le produit, à le conserver sommairement jusqu'aux lieux de consommation nécessitent fort peu de main-d'oeuvre tandis que de l'autre côté la motorisation des pirogues artisanales libère de l'activité de pêche proprement dite des bras valides qui ne trouvent à s'employer que dans des occupations marginales. Le cycle mareyage / distribution empêche la création d'emploi cependant qu'il garnit les rangs des sans-emplois et des actifs inoccupés. Une rupture de ce cycle semble s'imposer comme nécessaire pour résorber le fort excédent de main-d'oeuvre dont la subsistance est assurée par des pêcheurs actifs qui doivent faire face de plus en plus à la hausse du carburant et des frais d'entretien sans compter le niveau général des prix, autant de facteurs qui rognent les revenus réels du MOOL.

### 1.1.3. L'ARTISANAT, LES PME ET L'INDUSTRIE

La faiblesse du nombre d'artisans enregistrés à la Chambre des Métiers par rapport à l'effectif réel de la région traduit le manque de dynamisme de la Chambre dont le rôle se cantonne plutôt à gérer des crédits hypothétiques. Les possibilités offertes par le marché local de St-Louis en matière d'artisanat et de production ne semblent pas être comprises par les responsables de la Chambre des métiers, pas plus que l'utilisation des savoirs-faire des différents corps et leur rationalisation dans une optique de formation pour accroître la production et la productivité.

Les métiers ne semblent pas avoir meilleure allure en matière de création d'emploi, ils se confinent à des recherches de financement extérieur quand ils ne se reposent pas sur l'Etat et les marchés de l'Etat du soin de leur offrir l'activité qu'ils se voient incapables de promouvoir. Les quelques activités trouvant des débouchés sur les marchés locaux et régionaux sont souvent le fait d'artisans dont les objectifs consistent à produire au coup par coup sans avoir à envisager des transformations permanentes au niveau de leurs ateliers pour mieux répondre aux besoins du marché.

Quant aux petites entreprises artisanales, les plus performantes, en matière de chiffre d'affaires, elles ne créent pas d'emplois permanents, elles se contentent d'une masse d'apprentis sans qualifications reconnues, afin de minorer les charges au maximum et d'être ainsi en situation de ravir les marchés aux autres concurrents qui, par respect de la législation en vigueur, disposent de 5 fois plus d'emplois permanents. Le cas de la Menuiserie Métallique est très parlant. Son intégration au Domaine industriel lui a permis de diversifier ses activités au point de substituer aux produits importés des fabrications locales mieux adaptées et plus compétitives, tels les bacs flottants, le grillage "ferlo" et les cuves à gasoil. L'accroissement phénoménal du chiffre d'affaires (de 3 millions par an à 58 millions en 2 ans) qui en découle n'a pas été suivi par une création d'emplois effective !

Le personnel de l'entreprise est toujours réduit à la plus simple expression : 3 ouvriers permanents qualifiés contre une vingtaine d'apprentis saisonniers.

L'industrie locale, quant à elle est centralisée autour de la CSS responsable pour 87 % de la valeur ajoutée du secteur. Avec 5 000 permanents et 3 000 saisonniers la CSS est actuellement en situation de saturation en matière d'emploi et ne prévoit aucune augmentation significative de ses effectifs. Pour ce qui est de la SNTI et de la SOCAS les prévisions actuelles d'augmentation de la production de tomate industrielle conduiront à une embauche supplémentaire de saisonniers uniquement.

L'industrie locale ne présente donc aucune évolution notable en matière de création d'emplois.

1.1.4. - LE COMMERCE LOCAL

Il est à l'image de la chambre de commerce et l'industrie du Fleuve : il piétine.

Tandis que le petit commerce notamment est monopolisé par les **Maures** le réseau des commerçants sénégalais est paralysé par les **dissensions** internes qui l'empêchent de se développer.

Prisonnière d'une **conception** très discutable des affaires ainsi que des méthodes de gestion empiriques et fortement personnalisées l'activité de commerce est à la recherche d'un second souffle que le manque de dynamisme et d'ambition des principaux hommes d'affaires ne semblent pas prêts de lui garantir.

Le lobby mauritanien aidé considérablement par une telle paralysie des responsables locaux, renforce une place forte commerciale aux conséquences ruineuses pour l'épargne régionale et nationale, mais rien ne semble pouvoir l'en empêcher. Les conséquences sur l'emploi dans le secteur sont redoutables tant à cause des sénégalais eux-mêmes que des **Maurtaniens**.

L'absence de stratégie claire pour les sénégalais assombrit les perspectives d'emploi dans ce secteur, laquelle devrait s'acheminer vers la promotion des nationaux en tout état de cause, au moyen des magasins-témoins.

## 1.2. LA PERIODE DES BARRAGES

Cette période est celle des grandes promesses en matière d'activité, et d'emploi mais elle ne correspond nullement de façon automatique à un **accroissement des emplois** au contraire. Ce n'est pas le moindre des paradoxes de l'après-barrage, **que de commencer par une suppression importante d'emplois** alors que sa vocation est de développer l'emploi à partir de l'augmentation de la production et des échanges.

### 1.2.1. LA CONSTRUCTION DU BARRAGE DE DIAMA

Véritable aimant social polarisé sur plusieurs régions, la construction du barrage a employé jusqu'à 534 personnes (mois de juin 84) répartis comme suit :

- 40 expatriés
- 1/3 restant de Mauritanien
- et les 2/3 restant de sénégalais (Région du Fleuve, de Thiès, de Ziguinchor et de Dakar).

La diversité d'origine des travailleurs sénégalais est le résultat d'influences diverses de certains responsables régionaux.

Aujourd'hui, alors qu'il ne reste plus que 80 travailleurs, il est prévu de ne conserver que 2 ingénieurs et 5 techniciens pour assurer le contrôle et le fonctionnement des ouvrages.

L'effet d'entraînement sur le commerce et les activités locales semble avoir été en deçà des attentes. Les bénéfices issus des activités induites par la construction du barrage ont surtout profité à l'extérieur de la Région. (Même l'approvisionnement en boîtes de sardines **S** faisait directement à partir de Dakar).

Le coup de fouet aux affaires commerciales et immobilières ne semble pas avoir eu lieu au grand dam de la la **Chambre de commerce**. Ce court circuitage de la Région et particulièrement de Saint-Louis peut être expliqué par l'attraction de la grande ville, mais aussi et surtout par l'absence, chez les responsables économiques locaux, de dynamisme et de stratégies de développement concurrentielles.

Finalement, la construction du barrage, selon les termes même d'un responsable régional, est venue s'ajouter à la liste " des **grands** projets de la région sans effets induits locaux". en outre la construction n'aura débouché que sur une création d'activités et non d'emplois. Autant dire que l'après-barrage voit une augmentation très sensible des travailleurs à la recherche d'un emploi, auxquels il faut ajouter la catégorie à venir de la SAED.

## LE DESENGAGEMENT

### a:) Le principe du désengagement

Le désengagement entre dans le cadre des nouvelles orientations du gouvernement en matière de politique agricole. Il a pour objectif de "transférer aux groupements d'agriculteurs et à d'autres organismes privés les activités décentralisables qui n'ont pas le caractère de service public". Ce qui aura pour conséquence un transfert des charges de l'Etat vers les paysans et une réduction des coûts d'intervention de la SAED.

Les principales fonctions transférées :

- la fonction de crédit agricole de la SAED
- l'approvisionnement et la Distribution
- les prestations de services aux agriculteurs (façons culturales),  
fourniture de l'eau, la maintenance des aménagements et du matériel agricole)
- les rizeries.

Parallèlement et conformément à sa nouvelle mission de planification de développement régional et de coordination des actions de mise en valeur, la SAED sera amenée à renforcer sa fonction de pilotage (programmation formation, information et progrès technique).

### b) Les répercussions sur l'emploi

Le désengagement se traduira par une compression du personnel ouvrier formant actuellement 82 % de l'effectif des employés de la SAED. (1 048 employés au total). Cette compression touchera une partie des ouvriers qualifiés (conducteurs d'engins, électro mécaniciens) dont il est permis de penser qu'ils seront réutilisés au niveau des organisations paysannes ainsi qu'une grande part d'ouvriers non qualifiés pour lesquels aucune garantie de réemploi hors SAED n'est assurée.

Aussi est il prévu que ceux-ci bénéficient gratuitement des futures terres disponibles du Delta. Une telle disposition rencontre encore une grande reticence au niveau des futurs licenciés. Dans un second temps il est prévu le renforcement des effectifs des fonctions de pilotage et de logistique, (cadres moyens et supérieurs à recruter dans les prochaines années).

Quand à l'emploi hors SAED, l'achat des activités SAED par le privé n'entraînera pas forcément la reprise du personnel licencié, même qualifié, le privé ayant plutôt recours à la main-d'oeuvre déjà disponible au sein de l'entreprise. Par ailleurs, compte tenu des incertitudes liées au degré de responsabilisation du paysan et au pouvoir d'achat de ce dernier, la reprise et/ou le maintien de certaines activités, partant des personnes employées dans ces activités, pourraient être fortement hypothéqués.

.../...

Il découle de ce qui précède que le désengagement est une opération qui entraînera le licenciement d'ouvriers dont le recasement même partiel est encore incertain et conduisant donc, à court terme à une suppression d'emplois.

### LA MISE EN VALEUR

La mise en service du Barrage de Diama rendra possible la mise en valeur des terres par une double culture sur des milliers d'hectares, (40 000) dans le Delta. Ainsi peut-on s'attendre à un envahissement de la sous-région par des acteurs autres que des paysans. Ce seront très certainement des individuels, des groupements de travailleurs, les PME agricoles et l'agrobusiness. Dès lors, leur contribution relative à l'emploi doit elle être connue pour mieux appréhender les orientations possibles de la région. Dans les paragraphes précédents nous avons souligné, la faiblesse des emplois créés par la culture irriguée quand bien même les occupations seraient nombreuses. Cette insuffisance avait pour origine la productivité très faible de l'activité agricole ainsi qu'un manque de formation. La pratique de vérité des prix, envisagée actuellement par la SAED même s'il est prévu une compensation partielle par le relèvement des prix au producteur, ne pourra qu'accentuer la précarité des revenus monétaires paysans, et le détournement de ces derniers vers d'autres activités plus productives.

Aussi au niveau paysannal ne peut-on espérer une création d'emplois. Tout au plus est-il possible de présager ;

- dans le cadre du désengagement un transfert d'activités sans lendemain garanti pour l'emploi,
- pour les nouveaux paysans attributaires de parcelles irriguées une occupation de main-d'oeuvre pléthorique et peu qualifiée.

Pour ce qui est des travailleurs, la seule initiative bien avancée dans le Delta est celle des travailleurs du Diama regroupés au sein d'un GIE pour l'exploitation de 500 ha attribués par la SAED. Une telle initiative, quoique difficile à démarrer financièrement parlant, est intéressante sur le plan de l'emploi, car dans un premier temps elle permet de résorber le chômage des anciens travailleurs du Barrage. En outre, la diversité des qualifications utiles régionalement<sup>rencontrés</sup> au niveau du GIE, ainsi que les activités nouvelles spécifiques impliquées dans la mise en valeur de ces terres concourent à la création de postes de travail qui pourront être occupés par ces travailleurs.

Il y a là un potentiel emploi dont les conditions financières d'exploitation nécessiteraient d'être étudiées. Il en va de même des immigrés dont la concentration future au niveau de la région sera inévitable. La valorisation des ressources humaines attendue ne sera pas tant l'occupation d'une main-d'oeuvre familiale ou locale dans la culture irriguée que les possibilités offertes par leurs moyens financiers, leurs qualifications

.../...

professionnelle et le programme de formation retour dont ils disposent ; 3 éléments dont leur combinaison efficace tirerait profiterait au développement d'activités créatrices d'emplois.

Quant à l'apparition de l'Agro-business, elle se traduira par l'apport extérieur du staff et la prolétarianisation d'une masse paysanne sans qualification, et sans initiative, forme de création d'emplois que ne souhaitent pas encourager les pouvoirs publics.

Enfin les particuliers regroupés ou non au sein d'un GIE et pouvant constituer des PME semblent n'avoir aucune notion économique de ce que représente l'aménagement des terres irrigables, encore moins celle relative la diversification et la spécialisation des tâches dans les unités de production conduisant à des postes de travail permettant pour la même l'accroissement de la productivité de la culture irriguée.

### 1.3- LES OBSTACLES A LA CREATION D'EMPLOI

Ils sont de divers ordres :

a) législatifs et réglementaires : le processus de création d'emploi est bloqué au stade de l'apparition des postes de travail occupés par des apprentis sans statut défini et qui font en réalité le travail d'un employé permanent sans bénéficiaire ni des avantages ni de la protection correspondants. Ce qui en retour ferme les possibilités de formation et qualification tandis que les apprentis en question sont opposés les uns aux autres dans une hypothétique perspective d'embauche.

Cette situation d'allégement extrême des charges fait faire à l'entreprise des profits substantiels dont l'affectation discutable ne favorise guère l'emploi.

D'un autre côté, les entreprises concurrentes ou similaires qui respectent les réglementations en vigueur se voient pénalisés en ce qu'elles supportent des charges plus lourdes et deviennent moins compétitives que celles qui échappent aux contraintes en question : il faut mentionner que des facilités injustifiées sont faites aux entreprises qui contreviennent aux dispositions ; elles parviennent ainsi à gagner des marchés que leur niveau d'embauche ne devrait pas leur permettre d'obtenir (boulangerie, menuiserie).

Il semble de plus, que des entreprises <sup>qui</sup> sont loin d'être en règle par rapport aux cotisations sociales, à l'IPRES, au VRS, n'en sont pas moins inquiétées outre mesure bien que leurs chiffres d'affaires soient satisfaisants.

b) Economiques : la faiblesse du tissu économique et avec elle, la faiblesse de la production et des échanges condamne les entreprises artisanales et agricoles au dégageant laborieux d'un surplus, quand l'entreprise ne se suffit pas de l'autoconsommation ou, du strict minimum alimentaire pour les besoins courants.

Autant dire que la faiblesse des entreprises aux plans des activités et aussi des ambitions bouchent les perspectives et favorise le phénomène d'occupation ; toute chose qui par ailleurs s'exprime et se reflète dans l'inexistence d'un marché formalisé susceptible de stimuler les producteurs.

Le niveau d'organisation des entreprises commerciales et artisanales est limité, en tant que facteur de production, au strict minimum, ce qui détermine l'inconvénient pour l'emploi, de concentrer entre les mains d'une ou de deux personnes, des fonctions qui pourraient requérir les compétences d'un plus grand nombre, sans parler des lourdeurs

ainsi entraînés dans la gestion, l'encadrement et la production.

La faiblesse des relations économiques entre les différents secteurs, entre l'agriculture l'industrie, entre l'artisanat de production et l'agriculture, entre l'artisanat de service et l'administration, réagit sur chaque secteur de façon négative tout en limitant les performances de l'ensemble.

L'appareil de production local est de fait, pénalisé par ce caractère désarticulé ; le niveau de l'emploi n'en est que plus irrémédiablement lié à la rationalisation de l'économie régionale, elle est d'autant plus urgente que les potentialités de la zone sont appréciables.

c) Les obstacles financiers : le premier obstacle réside bien entendu dans l'absence d'une épargne locale et régionale susceptible d'être investie sur place. L'épargne est défavorisée par le fait que les grandes fortunes régionales et locales s'orientent vers la spéculation immobilière et commerciale confrontant ainsi l'économie du pays à la recherche de financement hypothétiques auprès des organismes de crédit et autres institutions financières dont les normes et les conditions de garantie sont souvent incompatibles avec les usages et pratiques de nos hommes d'affaires en matière de gestion notamment.

Tandis que les banques nationales s'essouffent à cause des crédits importants consentis aux opérateurs les plus en vue de la région et dont le recouvrement est difficile et hasardeux, les banques privées sont quant à elles rebutées par la rentabilité discutable de projets qui achoppent en général au stade de la ..... gestion notamment.

Quant à la C.N.C.A.S, si elle a fixé des taux préférentiels pour les groupements de paysans, ses conditions de prêts aux particuliers qui égalent celle des banques privées, n'en sont pas un partenaire privilégié, semble-t-il pour nos opérateurs économiques.

Les difficultés de mobilisation de l'épargne locale et régionale ainsi que les obstacles divers à l'accès aux crédits agissent comme autant de freins à la création d'entreprises créatrices d'emploi ; la réputation de nos hommes d'affaires en matière de gestion, leurs attitudes et choix en matière de secteurs d'investissement jouent en sens contraire de l'obtention de crédits d'où il est nécessaire d'assurer  
la connection entre les facteurs humains et financiers.

d) Les obstacles relatifs à la formation et à l'information : si les problèmes de gestion tant décriés sont tangibles, il existe une faiblesse très grande en matière de formation et d'information chez les employeurs et décideurs économiques, concernant l'identification des créneaux, le repérage des marchés locaux, régionaux et nationaux.

L'information présidant au choix sur les possibilités effectives de la région est faible et non centralisé, voire inaccessible ; en l'absence de structures chargées d'identifier les créneaux existants et qui soient capables d'impulser la réflexion sur le développement économique régional, les obstacles relatifs à la formation des opérateurs sont multipliés.

Il en est de même en ce qui concerne les Métiers et la formation, l'information des artisans sur les possibilités de la région d'absorber la production actuelle ou à venir.

L'absence de logistique sur les questions mentionnées précédemment confine les décideurs économiques à l'empirisme et au bon sens en matière de décision ; ce qui présente l'inconvénient d'orienter l'investissement vers des secteurs de rentabilité immédiate, tournant ainsi le dos à des emplois durables.

Ces inconvénients à leur tour déterminent le blocage de la formation et de la main-d'oeuvre déjà employée : elle est cantonnée dans une routine excluant toute formation et qui tient toute volonté d'amélioration du rendement de la productivité pour un luxe dispendieux, l'esprit de gestion des retards prend le pas sur l'ambition d'étendre les activités, l'initiative ne va pas plus loin que l'enceinte de l'affaire ou du négoce, et en fin de compte la convention de l'emploi disparaît purement et simplement des préoccupations .... un effort particulier devra porter sur cet aspect de la création d'emploi.

## II - LES PERSPECTIVES DE L'EMPLOI

Les activités nouvelles prometteuses ne signifient pas automatiquement la création d'emplois nouveaux ainsi que nous l'avons établi, elles tendent plutôt à diminuer autant que faire se peut les charges en matière de main-d'oeuvre.

Il serait imprudent de miser sur ces activités nouvelles au détriment de celles qui sont antérieures aux barrages au contraire, il s'agit de mobiliser les ressources conjuguées de tous ces secteurs pour résoudre le problème de l'emploi dans la région.

## 2.1. LES NOUVELLES ACTIVITES ET L'EMPLOI

Le Delta est appelé à devenir le théâtre de nombreuses activités économiques qu'entraîneront la mise en valeur des 40 000 ha de terres, grâce au barrage de Diama. La SAED limitant son domaine d'intervention aux paysans, il s'avérera nécessaire que des structures privées assurent les différents services nécessaires liés à l'exploitation de ces terres agricoles. Il est donc normal de s'attendre à ce que la plupart des activités gravitent autour de l'agriculture et de la transformation des produits de celle-ci.

Etant donné la progressivité des aménagements, les disponibilités en matières premières seront faibles dans les premières années et ne permettront pas l'implantation d'importantes industries, agricoles et alimentaires notamment. Les activités nouvelles seront, par conséquent le fait d'initiatives artisanales et de petites et moyennes entreprises de service ou de production. En outre l'implantation des opérateurs économiques dans le Delta nécessitera la création d'un environnement adéquat générateur de nombreuses activités (construction, commerce, transport).

Dans un souci de clarté nous avons fait figurer dans les tableaux ci-après une liste d'activités susceptibles de se développer dans les toutes prochaines années au niveau de certains sous-secteurs jugées prioritaires à notre sens. Une telle liste n'est pas exhaustive, elle devra être complétée grâce à des missions d'identification dans la région. Eu égard aux obstacles évoqués précédemment la profusion de nouvelles activités dans la zone ne sera pas forcément synonyme de création d'emploi. Cela souligne la nécessité d'organiser de façon rationnelle ces secteurs d'activités et d'encourager le développement des relations entre les secteurs pour instituer un cadre propice au déploiement d'une stratégie de création d'emploi.

TABLEAU I : LISTE DES NOUVELLES ACTIVITES A DEVELOPPER DANS LE C  
CADRE DE L'APRES-BARRAGE.

- Sous-secteur de l'Agriculture -

FONCTIONS DE PRODUCTION	ACTIVITES	INTERVENTIONS POSSIBLES
. Aménagement des nouvelles terres irrigables	Terrassement, Génie Civil Installation du matériel de pompage	Entreprises privées de T.P.
. Maintenance des Aménagements	Gros entretien, réparation du matériel de pompage, fourniture de pièces détachées, Contrôle du fonctionnement Fourniture de carburant	Entreprises spécialisées Ateliers privés de réparation électro-mécanique, Sociétés d'approvisionnement en pièces détachées Pompistes privés Stations de Service
. Approvisionnements, Distribution	Fourniture en intrants agricoles (engrais, produits phytosanitaires)	Sociétés de distribution d'intrants agricoles
. Maintenance du matériel agricole	Réparation du petit matériel	Mécaniciens privés, Ateliers de réparation
. Exécution des façons culturales	Travaux de labour, de binage, de récolte etc.	Conducteurs privés d'engins, entreprises prestataires de service

- Sous-secteur de l'Elevage

FONCTIONS DE PRODUCTION	ACTIVITES	INTERVENTIONS POSSIBLES
. Equipement	Fourniture du matériel (matériel de traite, de contrôle etc.)	Fournisseurs privés
. Alimentation	Approvisionnement en aliments concentrés Sous produits de récolte	Sociétés de distribution d'aliments de bétail Unités locales de collecte et vente de sous produit

TABLEAU 2

LISTE DES NOUVELLES ACTIVITES A DEVELOPPER DANS LE CADRE

DE L'APRES-BARRAGE

-----  
SOUS SECTEUR DE LA

TRANSFORMATION DES PRODUCTIONS

VEGETALES ET ANIMALES  
-----

SPECULATION	ACTIVITES POSSIBLES	INTERVENTIONS POSSIBLES
Maïs		Unités privées de transformation
Paddy	Battage Décorticage Usinage	Unités mobiles de battage et de décorticage
Productions légumières	Conserverie Concentrés	actuellement assurées par la SOCAS. SNTI
Fruits exotiques	Fabrique de concentrés, jus, confiture	Unités agro-industrielles petites dimensions
Poisson	- conservation - salage, séchage	Unités frigorifiques Unités de transformation privées.
Production laitière	- conserverie - production de lait caillé, fromagerie	Unités très localisées

TABLEAU 3

SOUS SECTEUR DE LA VALORISATION DES SOUS PRODUITS

DE TRANSFORMATION  
-----

Balles de paddy	fabrication de contreplaqués, pâte à papier	Usine privée de transforma- tion
Farine base de riz Son de riz Son de maïs Mélasse	Composition d'aliments	Unité de collecte de trans- formation et de vente

TABLEAU 3

LISTE DES NOUVELLES ACTIVITES A DEVELOPPER DANS LE CADRE DE

L'APRES BARRAGE "SOUS SECTEUR DE L'ARTISANAT"

DOMAINE D'INTERVENTION	ACTIVITES	INITIATIVES POSSIBLES
<u>AGRICULTURE</u>		
Maintenance des aménagements	Réparation du matériel de pompage	Atelier de réparation électro-mécanique
Equipement agricole	fabrication de barbelés m matériel de traction bacs flottants repiqueuse de riz semoirs etc.	Ateliers de production Ateliers artisanaux de production métallique Existe déjà P.M.E. importatrices ou de montage
Maintenance du matériel agricole	Réparation	Mécaniciens privés ateliers de réparation
Transformation des produits	Confection de batteuses, de décortiqueuses, de moulins	Ateliers de production
<u>ELEVAGE</u>		
Equipement	Construction d'étables, D'abattoirs Fabrication d'abreuvoirs, mangeoires	Entreprise de maçonnerie Menuiseries métalliques
<u>HABITAT</u>		
	Construction	Entreprises artisanale de maçonnerie, menuiserie plomberie électrification

SOUS SECTEURS DU COMMERCE ET DU TRANSPORT

---

AGRICULTURE  ET ELEVAGE	Fournitures de matériel divers repertorié dans les tableaux 1 et 2  Acheminement des productions vers les lieux de commer- cialisation ou de trans- formation.  Alimentation des populations locales	Entreprises de transport  Magasins témoins Centrales d'achat.
-------------------------------	--	--

## 2.2. - RATIONALISATION DES SECTEURS EXISTANTS

Elles consistent à identifier des activités antérieures au Barrage et à lever les goulôts d'étranglement qui les empêchent jusqu'ici de se développer ; cela suppose d'abord, évidemment, de savoir l'importance de ces activités dans le développement économique de la région en particulier et au plan national en général.

Ayant dû subir la concurrence sauvage de la grande industrie étrangère les Métiers ont naguère opéré un recul face aux produits manufacturés et avec ce recul, les perspectives de développement de la production, de l'emploi ensuite, se sont réduites au strict minimum nécessaire pour la subsistance familiale, ou bien tout au plus, à une production minimale destinée au marché de l'arrière pays, si l'on prend l'exemple de la chaussure et des coiffeurs ou celui des ustensiles de cuisine et des forgerons.

On peut citer également les activités de la menuiserie et de l'ébénisterie qui ont dû céder du terrain aux "designs made in France" et autres produits importés.

Il s'agit à présent de relancer ces activités et de les soutenir afin qu'elles puissent, en approvisionnant le marché local, créer des emplois notamment pour les jeunes apprentis dont les perspectives sont obscurcies par le faible niveau d'activités aux revenus inexistantes. On peut citer les énormes possibilités existantes pour les forgerons dans la réparation du matériel agricole, pour les maçons, dans la construction de l'habitat etc... (cf tableaux précédents).

L'obstacle ne réside pas dans les capacités de ces métiers et activités à répondre à une demande locale, mais il réside en l'absence d'une politique susceptible de réveiller ces activités, de les secouer dans une optique de conquête de marché local, ce qui permettrait de capter les revenus distribués pour les tourner vers un élargissement de ces productions ; dans cet ordre d'idées, il n'est pas jusqu'aux habitudes de consommation qui ne pourraient être modifiées, le retour des vieux métiers est possible.

La rationalisation consiste précisément à les débarrasser des empêchements divers qui les confinent au rang de parents pauvres des industries outre-atlantiques. Cette opération concerne tout aussi bien la pêche, le batik, l'artisanat d'art, le tissage que l'élevage ; chacune de ces activités étant considérée elle-même dans un premier temps avant d'être considérée dans sa relation aux autres secteurs, uniquement pour des raisons de commodité.

### 2.3. - DEVELOPPEMENT DES RELATIONS ENTRE SECTEURS

Cela signifie l'édification d'un marché local et régional, car c'est le lieu privilégié des relations entre les secteurs.

Si la consommation directe des ménages est largement connue des Métiers et des activités artisanales ou agricoles, elle demeure néanmoins faible et limitée au regard des chiffres d'affaire, et ne favorise guère le décollage de l'économie régionale, tandis que, par exemple, la fourniture de grillage ferlo ou de bacs flottants à l'agriculture par les entreprises de menuiserie métallique diminuerait sensiblement les coûts de ces produits importés jusqu'ici, et accroîtrait considérablement les chiffres d'affaires tout en pouvant garantir un niveau d'activité requérant une main-d'oeuvre qualifiée et des emplois nouveaux.

Les mêmes perspectives existent concernant la transformation industrielle des produits de la mer, et de façon générale, concernant la relation entre le secteur primaire et le secteur secondaire (cf. tableaux).

Tant que chaque secteur d'activité côtoie son vis-à-vis sans lui fournir des denrées de consommation et sans en recevoir en retour des produits de consommation intermédiaire ou finale, la juxtaposition ainsi établie entretient la faiblesse du niveau général d'activité et de l'emploi, dans l'économie régionale globalement prise ainsi que dans chaque secteur individuel.

## III - ELEMENTS DE STRATEGIE POUR L'EMPLOI DANS L'APRES-BARRAGE

---

### 3.1. STRATEGIE DE CREATION D'EMPLOIS

Une politique de l'emploi signifie les moyens et méthodes appropriées pour soustraire les questions de l'emploi au seul jeu des forces économiques ainsi qu'au bon vouloir des employeurs de même qu'aux desiderata des demandeurs.

La stratégie exprime une volonté consciente d'intervention délibérée dans les processus de création d'emploi pour en influencer le cours et l'orientation selon nos objectifs propres.

Cette stratégie peut s'appuyer dans la présente période de l'après-Barrage sur :

1° - l'application ou le renforcement des dispositions réglementaires et légales en matière d'emploi, de contrat, d'apprentissage, et d'embauche, de façon à favoriser l'embauche effective des apprentis qui font un travail de permanent ... en permanence !

2° - l'application des dispositions relatives à l'accès aux crédits, notamment concernant l'obligation faite aux entreprises de se mettre en règle auprès de l'IPRES et de la sécurité sociale...

3° - l'aide à la création d'emploi sous forme de dégrèvements et d'allègements de charges fiscales.

4° - la promotion de l'emploi par le contrôle effectif de l'aide à la création d'emploi aux entreprises et aux particuliers.

5° - l'assainissement des procédures de recrutement et de placement par une politique d'information souple et efficace sur les offres.

6° - l'aide aux entreprises en difficulté

7° - la centralisation de l'information sur l'emploi aux niveaux local et régional.

8° - La formation, ou, à défaut, le recyclage par un séminaire de formation, de tous les agents s'occupant directement de l'emploi et de la main-d'oeuvre sur la région.

9° - Le suivi des activités de la région sous l'angle de l'emploi aussi bien les activités d'avant les barrages que ceux de l'après barrage.

10° - La sensibilisation des décideurs économiques sur l'emploi ; aide en matière de gestion aux hommes d'affaires de la région ; rencontres périodiques avec les partenaires.

11° - L'institution d'une clause emploi dans les conditions de prêt des banques nationales tout au moins ou organismes de financement.

12° - Identification de projets.

13° - En rapport avec la SAED, établir un schéma directeur général d'aménagement et de développement de la zone et effectuer un suivi de l'implantation des activités nouvelles au fur et à mesure de cet aménagement.

14° - Suivi des opérations des nouvelles catégories attirées par l'Après-Barrage (émigrés, particuliers, etc.) et détermination des besoins d'implantation en activités nouvelles au fur et à mesure.

15° - Coordination et suivi de l'ensemble de ces activités.

### 3.2. PROGRAMME D'ACTIVITE

a) Suivi de l'emploi sur la région au moyen d'un BUREAU POUR L'EMPLOI à Saint-Louis, qui sera chargé de toutes les questions relatives à l'emploi dans l'Après-Barrage. Le travail de ce bureau intègre :

- une connaissance approfondie des problèmes d'emploi de la région à travers une étude sur l'emploi, la formation et la qualification de la main-d'oeuvre ; la répartition de la main-d'oeuvre disponible selon les secteurs et les qualifications ; la connaissance des hommes d'affaires de la région, leurs dispositions ; les activités nouvelles et anciennes.

- la définition d'une approche appropriée ainsi que les formes de collaboration avec les partenaires des pouvoirs publics.

- Le travail avec les principaux pourvoyeurs d'emploi : les G.I.E., les P.M.E., l'Agro-Industrie, les attributaires des parcelles de la zone pionnière.

- Suivi du désengagement de la SAED ; recasement des déflattés ;

- L'information sur l'emploi non salarié auprès des jeunes de la région, magasins-témoins et mise en place de centrales d'achat face aux réseaux mauritaniens.

- Prospection d'emploi

- Contrôle de l'emploi local et promotion de l'emploi pour les régionaux.

- Evaluation et suivi de projets en rapport avec l'Après-Barrage

- Mission de reconnaissance dans toute la région en commençant par le Delta.

.../...

L'importance de l'Après-Barrage pour l'avenir du Sénégal ainsi que l'importance de l'emploi pour l'avenir des sénégalais justifient largement la mise en place de ce bureau-pilote, lequel pourra initier l'opération de décentralisation en ce domaine.

Ce bureau implique la séparation de la fonction Emploi-Main d'oeuvre d'avec l'Inspection Régionale du Travail et de la Sécurité Sociale afin de spécialiser cette fonction tel que l'Après-Barrage l'appelle.

#### PLAN D'ACTION IMMEDIAT

- 1) mise en place du Bureau
- 2) Contact circonstancié avec les partenaires .
- 3) Centralisation de l'information existante sur l'emploi et les activités anciennes et nouvelles, par une mission dans la zone pionnière du Delta et dans la Moyenne et Haute Vallée du Fleuve.